PRO NATURA
ILE DE FRANCE
Conservatoire Régional des Espaces Naturels

la lettre

n°**26**
octobre 2021

SILENCIEUX MAIS PAS INACTIFS !

Par manque cruel de temps, nous n'avons pas eu la possibilité de rédiger une lettre de PRO NATURA Ile de France depuis plusieurs… années… Quelques nouvelles vous sont données ici mais n'hésitez pas aussi à consulter notre page facebook (@pronaturaidf) et notre site internet (http://www.pro-natura-idf.fr/), mis à jour plus régulièrement.

ÉVOLUTION DE PRO NATURA IDF

Depuis quelques temps, nous avions prévu de reprendre contact avec la Fédération des Conservatoires des espaces naturels (FCEN), dont nous nous étions éloignés ces dernières années.

Encore une fois, le manque de temps nous a grandement retardés dans ce projet et des annonces politiques nous ont devancés à l'automne 2020. Un « mal » pour un bien car cette « perche » nous a bousculés et a accéléré la démarche. Courrier à la région et à nos partenaires, contact avec le président et le directeur de la Fédération, réunions d'échanges… Les contacts sont renoués et les perspectives positives !

Le 28 août 2021, nous avons accueilli Christophe Lépine, président de la FCEN, pour lui faire découvrir nos sites et nos actions. Il a ainsi pu découvrir quelques parcelles parmi les plus emblématiques :

- vallée du Loing et vallée du Cygne (prairies et boisements humides, pelouses sèches) à Moret-Loing-Orvanne
- coteau de Tréchy (pelouses sèches) à Courcelles-en-Bassée
- Bois Prieux (boisement alluvial, prairie humide, montille) dans la Réserve Nationale Naturelle de la Bassée

Conformément à ce qui a été décidé lors de notre dernière AG, notre président, Christian Soebert, lui a fait part de notre souhait de réintégrer la FCEN pour être reconnu officiellement en tant que Conservatoire d'espaces naturels d'Île-de-France, selon les conditions prévues par la charte de la Fédération. Nos échanges nous ont en outre rassurés sur les points auxquels nous tenions dans notre fonctionnement : les conservatoires sont nécessairement des associations de loi 1901 administrés en majorité par des personnes physiques, les adhésions et dons peuvent être dédiés uniquement aux acquisitions et à la gestion, etc…

Cette candidature s'intègre parfaitement dans le plan d'actions de la Fédération au sein duquel la reconnaissance d'un conservatoire francilien fait partie des objectifs.

À suivre donc !

ÉCONOMIE DE BRAS, GAIN D'EFFICACITÉ

L'association Paysan Paysage Pays (PPP) a pu bénéficier du soutien financier de la Région Île-de-France et de la Fondation Placoplatre afin d'acquérir du matériel d'entretien des espaces naturels.

Un broyeur à branches et un tondobroyeur autoporté ont ainsi été achetés par l'association PPP et permettent de broyer la végétation herbacée et les petits arbustes, puis, point non négligeable, de les ramasser ! Ce matériel est mis à disposition de Pro Natura Ile de France pour l'entretien de nos terrains et permet d'économiser nos forces bénévoles. En effet, jusque là, le broyage ou la fauche étaient certes réalisés mécaniquement mais le ramassage et la mise en tas étaient assurés manuellement, ce qui était chronophage et mobilisait physiquement nos bénévoles. Gagnant un temps et une énergie considérables sur ce point, les participants aux chantiers pourront alors se reporter sur de la réouverture de milieux ou d'autres actions que nous n'étions pas en mesure de réaliser jusqu'alors.

Le tout au profit de la biodiversité denos parcelles, avec nos remerciements à l'association PPP et aux organismes qui ont participé au financement (Région Île-de-France pour 50 % du montant du matériel et Fondation Placoplatre à hauteur de 15 000 €).

VISITE VIRTUELLE

Après avoir acquis les parcelles sur lesquelles sont situées les entrées de la carrière du Puiselet, à Larchant et St-Pierre-lès-Nemours, la signature d'un contrat Natura 2000 nous a permis de financer la fermeture de ces entrées par des grilles (voir lettre n°24).

Cette mesure a pour objectif d'éviter tout dérangement des chauves-souris qui profitent du site en période d'hibernation, en interdisant toute pénétration du public (à l'exception du comptage des effectifs réalisés par les naturalistes une fois par an). Malheureusement, ces grilles ont été fracturées à plusieurs reprises, preuve de la détermination de certains à imposer leur liberté de se balader chez les autres… Des réparations ont quoiqu'il en soit été réalisées.

Ce vandalisme est aussi le signe de l'importance de la fréquentation et de l'intérêt du public pour ce site. Il a donc été décidé de réaliser une visite virtuelle du site grâce à l'intervention d'un photographe qui a effectué des prises de vues à 360° en plusieurs endroits de la carrière. Les photos seront ensuite montées sur un site internet, et accompagnées de textes explicatifs présentant les caractéristiques et richesses du site. Cette visite pourra être mise à disposition des offices du tourisme locaux, des scolaires...etc

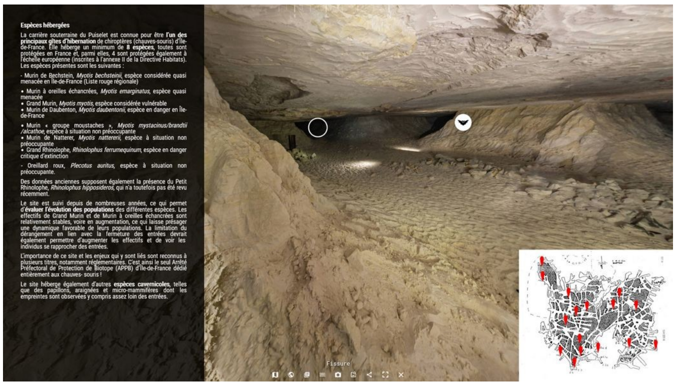

Le projet ayant pris un peu de retard, nous ne pouvons déjà vous annoncer sa publication qui devrait toutefois arriver avant la fin de l'année. Il a été réalisé en partenariat avec l'entreprise SIBELCO et le géologue Médard Thiry, que nous remercions vivement pour leurs contributions.

CHANTIERS DE GESTION

Plusieurs chantiers bénévoles ont été organisés avec nos associations partenaires : Naturessonne avec son réseau de bénévoles toujours très actifs sur nos pelouses calcaires essoniennes, Paysan Paysage Pays, comme nous l'avons évoqué plus haut, sur les parcelles du Bois Prieux et de Mouy-sur-Seine (Bassée).

L'ANVL et Seine-et-Marne environnement ont également organisé des chantiers respectivement avec la structure Equalis et un Institut Médico-Educatif de la Sapinière pour l'entretien du site du Grand Marais à Varennes-sur-Seine.

Ce même site, ainsi que celui des Préaux à Marolles-sur-Seine, vont faire l'objet cette année et pour les 5 années à venir d'un contrat Natura 2000 pour l'entretien de leurs milieux ouverts par broyage. En effet, ces deux sites ont tendance à fortement se refermer, ce qui peut nuire à certaines espèces protégées à l'échelle européenne telle que la Pie grièche écorcheur.

Des actions d'entretien et de restauration auront également lieu sur nos parcelles du coteau de Tréchy (St-Germain-Laval 77) durant les trois années à venir. Ces actions seront menées dans le cadre de mesures compensatoires aux impacts engendrés par l'ouverture d'une carrière alluvionnaire sur la commune de Balloy (77). Elles consisteront à broyer les arbustes et espèces exotiques présentes au sein des zones ouvertes, tout en conservant un piquetage arbustif favorable à de nombreuses espèces. La plantation de pins devrait également être coupée mais cette opération s'avère complexe du fait de la difficulté à évacuer les fûts en raison de la forte pente du coteau.

LES SUIVIS ENTOMOLOGIQUES CONTINUENT...

Depuis 2020, des suivis entomologiques sont réalisés par Naturessonne sur certaines de nos parcelles essonniennes. Ces suivis se basent essentiellement sur les rhopalocères (papillons de jour) et les orthoptères (criquets et sauterelles).

Ces suivis sont réalisés sur des parcelles pâturées, gérées mécaniquement ou sans gestion. Les résultats, en 2022, nous permettront de conclure sur l'impact du pâturage sur les pelouses calcaires.

DEUX NOUVELLES COMMUNES

Nous avons signé deux acquisitions qui nous permettent de nous implanter dans deux nouvelles communes :

- Recloses (77) : l'association des Amis de Recloses, en cours de dissolution, nous a cédé ses parcelles boisées qu'elle avait acquises en limite du massif forestier de Fontainebleau ;

- Etampes (91) : un particulier, avec lequel nous avions déjà fait affaire il y a quelques années, nous a vendu quelques parcelles de bois, situées non loin de nos pelouses sèches de la vallée de la Juine.

Ces nouvelles acquisitions portent à **38** le nombre de communes franciliennes au sein desquelles nous sommes implantés.

TOUJOURS BESOIN DE VOUS !

Comme vous l'aurez compris, nous manquons de forces vives et de nouvelles forces vives seraient les bienvenues pour participer aux activités de notre association. Si vous souhaitez vous investir dans la protection de la nature francilienne, rejoignez nous !

Les occasions de participer sont diverses et variées :

- donner quelques heures de votre temps pour participer à un chantier d'entretien ;
- réaliser un inventaire sur nos parcelles les plus méconnues ;
- organiser une animation ou écrire un article sur un de nos sites ;
- s'investir dans l'administration de l'association...

Autant de façons de nous aider et de participer à notre action. Si vous êtes intéressé, contactez nous.

NOS COMPTES

Résultats **2020**

En 2020, nos dépenses se sont élevées à 29 432,21 € .

Nos ressources, constituées pour 23% de cotisations et dons, ont été inférieures à celles de l'an dernier mais ont tout de même généré un résultat de 16 471,03 €.

POUR CONTINUER NOTRE ACTION

Quelles que soient les aides publiques que peut espérer votre Conservatoire, elles ne dépassent pas 80%. Il s'en déduit arithmétiquement que nous devons trouver 20% : **votre contribution reste donc indispensable.**

Si vous le pouvez, n'hésitez pas à participer en nous faisant un don (déductible des impôts, un reçu fiscal vous sera adressé par retour). Pour ce faire, vous pouvez nous adresser votre participation par voie postale ou en ligne, via la plateforme Hello Asso https://www.helloasso.com/associations/pro-natura-ile-de-france/formulaires/2/widget

A NOS PARTENAIRES… merci

Nos partenaires institutionnels qui, par convention, se sont engagés à examiner avec bienveillance nos demandes de subvention sont l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et l'Agence des espaces verts de la région Île-de-France.

Parmi nos associations adhérentes, citons Naturessonne et l'ANVL qui organisent des actions régulières sur nos sites :

Merci aussi aux entreprises qui nous soutiennent financièrement ou matériellement :

PRO NATURA ILE DE FRANCE
la lettre

N°26 – oct. 2021

la lettre
est adressée aux adhérents et donateurs qui permettent par leurs contributions bénévoles de sauvegarder la nature d'Ile de France,
en l'achetant
21 rue des Provenceaux
77300 FONTAINEBLEAU